

# CONTRAT LOCAL DE SANTE SUD GIRONDE

## N° Fiche-Action : 4-8

**AXE DE L'ACCORD CADRE : Axe 4 Favoriser le bien vieillir et l'autonomie pour tous**

**Pilotes du groupe de travail auquel l'action est rattachée :**

**Département de la Gironde**

**CLIC Sud Gironde**

### INTITULE DE L'ACTION :

**Mettre en place un comité de lutte contre l'isolement**

**Maître d'ouvrage de l'action : CLIC Sud Gironde / action des petits frères des pauvres Gironde**

**Nom du référent : Jean Luc BRUTIS / Jérôme LEMOINE**

**Coordonnées complètes : (adresse postale, mail, téléphone...) : place St Michel, 33192 La Réole Cedex,  
05.56.61.53.10 ; clicsudgironde@gmail.com**

### Préambule

L'isolement social existe à tous les âges de la vie mais augmente et devient massif pour les plus vieux. Une personne âgée sur 4 est isolée : cela représente 24% en 2014 contre 16% en 2010. 1,5 million de personnes de plus de 75 ans vivent aujourd'hui en France dans une solitude qu'elles n'ont pas choisie. L'isolement social, qui crée un risque important de perte d'autonomie, est devenu un nouveau risque social, un enjeu de santé publique.

Pour répondre à ce problème le dispositif MONALISA rassemble depuis 2014 ceux qui font cause commune contre l'isolement social des personnes âgées à travers un partenariat inédit entre la société civile et la puissance publique : associations, collectivités, caisses de retraite...

Depuis 2015, un comité départemental est mis en place pour organiser la réponse girondine à ce problème, via les principes établis au niveau national :

- Un engagement national dans une charte commune
- Une coopération des parties prenantes au niveau départemental
- Une promotion de l'implication et la solidarité des citoyens avec les âgés

Ainsi, sur le territoire Sud Gironde nombre d'acteurs, qu'ils soient associatifs, élus ou professionnels, travaillent au quotidien sur ce sujet ou souhaitent combattre ce problème. Or bien souvent, ils sentent seuls, esseulés pour mettre en place des actions. Or, il y a des actions qui sont déjà réalisées, par certaines communes et associations, mais ne sont pas partagées, mis en valeur.

De ce fait, cette fiche action propose de lutter contre l'isolement des personnes en perte d'autonomie.

**Objectif intermédiaire et problématique(s) traitée(s):**

- Rassembler trimestriellement l'ensemble des acteurs concernés par la question (collectivités, associations, services public, établissements, ...)
- Clarifier le terme d'isolement, car celui-ci peut prendre plusieurs forme (isolement social, économique, culturel, ...)
- Repérer et mettre en avant des têtes de ponts dans chaque CDC
- Mobiliser les acteurs associatifs, sociaux, médico-sociaux et sanitaires pour renforcer la synergie

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner les porteurs de projets dans la réalisation de leurs actions</li> <li>Diffuser les initiatives locales dans la volonté de développer une culture commune</li> </ul>
<b>Objectifs opérationnels</b> de l'action qui doivent être évaluables	Développer une culture commune et territoriale de la lutte contre l'isolement. Mettre en place d'actions concrètes et coordonnées sur le territoire Favoriser le partage d'expériences
<b>Indicateurs d'évaluation</b> de processus : <i>comment faire pour atteindre les objectifs ?</i> de résultats : <i>qu'a-t-on obtenu au regard des attentes ?</i> d'impact : <i>quels résultats indirects peut-on espérer ?</i>  Quantitatifs, qualitatifs ainsi que les critères d'évaluation	Nombre de réunion du comité, Nombre de participants par réunion Diversité des acteurs présents. .
<b>Types et modalités d'action</b> Ateliers, événementiels, réseaux, orientations, formations, consultations...	-organisation de réunions du comité -organisation de colloques et journées de travail -rédaction d'articles dans la presse locale -Accueil des porteurs de projets
<b>Publics visés</b> selon âges, territoires, sexes, pratiques, situation sociales, communautés, coopérations...	Personnes en situations de handicap Aidant familiaux Personnes âgées
<b>Localisation de l'action</b> territoires couverts et ancrage sur des activités, des quartiers, des services...	Les communautés de communes du Bazadais, de convergence Garonne, du Réolais en Sud Gironde, Sud Gironde
<b>Mobilisation et participation</b> implication et animation d'acteurs locaux, bénévoles, professionnels, usagers...	Les 4 DGA et/ou les techniciens en charges des politiques aux services des populations des CDC, les représentants des services à la personne, le PTS Sud Gironde, les représentants des organismes gestionnaires d'établissements médico-sociaux, des représentants des actions humanitaire, France Asso Santé, France Bénévolat
<b>Temporalités de l'action</b> début et fin, fréquence et durée, caractère pérenne ou expérimental de l'action...	2020-2024. 4 réunions par an pour le comité 1 colloque par an
<b>Moyens de l'action</b> budget éventuel, mise à disposition de locaux ou de personnes...	La mise à disposition de locaux pour accueillir les réunions du comité.
<b>Suivi et pilotage de l'action</b> modalités et processus de suivi de l'action, outils et espaces de pilotage	
<b>Evaluation de l'action</b> modalités d'évaluation de l'action, implication des habitants/bénéficiaires	Recensement des actions mis en place sur la thématique Nombre d'action de lutte contre l'isolement mis en place sur le territoire Nombre de nouveaux projets Nombre de participants aux actions Nombre d'équipe citoyenne mis en place Recueil de la satisfaction des participants

<b>Etape d'avancement</b>	<b>Calendrier prévisionnel</b>
---------------------------	--------------------------------

	2019	2020		2021		2022		2023	
		Sem 1	Sem 2	Sem1	Sem 2	Sem 1	Sem 2	Sem 1	Sem 2
Février 2020 installation du comité de lutte contre l'isolement Janvier premier recensement des actions déjà présente sur le territoire Mars : mise en place d'une stratégie de lutte contre l'isolement sur le territoire sur le Sud Gironde.		➔							

Dépenses prévisionnelles :  HT  TTC

Nature des dépenses	TOTAL	%
<b>Frais de personnel</b>	<b>3750</b>	<b>53.96</b>
<b>Communication</b>	<b>1200</b>	<b>17.27</b>
<b>Intervenants</b>	<b>750</b>	<b>10.79</b>
<b>Logistiques</b>	<b>700</b>	<b>10.07</b>
<b>Fourniture de bureau</b>	<b>250</b>	<b>3.60</b>
<b>Assurance</b>	<b>200</b>	<b>2.88</b>
<b>Frais de déplacement</b>	<b>100</b>	<b>1.44</b>
<b>Coût Total</b>	<b>6950</b>	<b>100</b>

Financements prévisionnels :

Nature des financements	TOTAL	%
Etat		
ARS		
Région		
Département	1000	<b>14.39</b>
Europe		
Autres financements publics (CARSAT+ CRCAS)	<b>5950</b>	<b>85.61</b>
<b>Total financements publics</b>	<b>6950</b>	
Privés (préciser)		
Autofinancement		
<b>Coût Total</b>	<b>6950</b>	<b>100</b>